

Décision Modificative n°1 du Budget général 2023

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Tout d'abord, nos remerciements vont à nouveau aux agents de la Direction des finances, pour leur travail sérieux sur les documents qui nous sont présentés.

Après le Budget primitif voté en mars, après le Budget supplémentaire voté en juin, nous est soumise aujourd'hui la première Décision Modificative pour 2023. **Ce tempo budgétaire resserré témoigne, nous n'en doutons pas, de la crise qui frappe durement l'ensemble des collectivités territoriales.** Permettez-moi d'en dire un mot.

Les départements sont particulièrement touchés : poids des dépenses obligatoires dans leur budget, approfondissement de la crise sociale, conséquences de l'inflation, et explosion des coûts de l'énergie.

Or pour faire face à cette conjoncture, nous ne pouvons désormais compter que sur des recettes fragiles, volatiles. Le groupe Val-de-Marne en commun continue à dénoncer avec force la suppression de la capacité du Département à lever l'impôt, avec le transfert de la TFPB vers les communes. Cela rend très difficile la conduite des finances départementales, quelle que soit la majorité en place.

À cette mauvaise décision du président Macron, s'en sont ajoutées beaucoup d'autres, que nous ne rappellerons pas ici. **Ce président et ses gouvernements n'ont jamais respecté ni les collectivités territoriales de la République, ni la décentralisation.** C'est pourquoi nous en sommes, pour notre part, des opposants résolus, sans ambiguïté.

Et nous regrettons, chers collègues de la majorité départementale, le double langage de vos amis LR et centristes au Parlement, qui jouent régulièrement le rôle de béquille du gouvernement, pendant que vous dénoncez, ici mais aussi dans vos communes respectives, les conséquences néfastes de sa politique.

Alors avec les parlementaires communistes, nous continuons de revendiquer des mesures alternatives, utiles aux collectivités et à nos concitoyens. Nous pourrions, par exemple, commencer par indexer la DGF sur l'inflation ! Avec vous chers collègues si vous le souhaitez, avec l'Assemblée des Départements de France et toutes les collectivités, nous sommes volontaires pour revendiquer cette mesure d'urgence auprès du gouvernement.

Le Département du Val-de-Marne est aussi frappé de plein fouet par l'effondrement des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en raison du fort ralentissement national des transactions immobilières. Déjà lors du Budget Supplémentaire, vous aviez ajusté cette recette à la baisse pour 25 millions. Nous vous avons averti que vous seriez de nouveau forcés de le réviser à la baisse, par une décision modificative. Nous y sommes.

Cette baisse des DMTO n'est que très partiellement compensée par l'ajustement des recettes du Fonds national de péréquation, ainsi que par les recettes supplémentaires de la Taxe Sur les Conventions d'Assurance.

Cette situation risque malheureusement de durer. La crise immobilière en cours, hâtée par la hausse des taux décidée par la BCE, touche tous les acteurs du logement. Les opérations ont du mal à sortir de terre, les foyers ne peuvent plus accéder à l'emprunt et l'emploi est menacé.

Victime collatérale de cette crise immobilière, le Département a aussi la possibilité de contribuer à l'endiguer, par le logement social. Car même si le monde HLM est en grande difficulté (et là encore, le gouvernement n'y est pas pour rien), comme lors de la crise 2007 c'est encore lui qui peut venir au secours de la production de logements. C'est donc lui qu'il faut plus que jamais soutenir !

De ce point de vue **la politique anti-logement social menée par votre majorité, comme par votre amie Madame Péresse à la Région, a joué un rôle extrêmement nocif.** Votre politique ne permet pas aux Val-de-Marnais de se loger, de loger leur famille, leurs enfants. Votre politique anti-logement social favorise la spéculation immobilière, et *in fine* ne génère pas de recettes fiscales pour notre collectivité. C'est une politique *perdant-perdant*, que nous vous demandons à nouveau, à l'épreuve des faits, d'abandonner.

L'ampleur des difficultés vous conduit à rehausser préventivement le plafond d'emprunt de 20 millions d'euros.

Dans cette Décision Modificative, **vous répercutez une série de mesures nationales ayant des incidences sur le budget départemental** : Ségur de la santé, revalorisation du SMIC.

Vous êtes aussi rattrapés par une série de réalités sociales, que vous avez longtemps cru pouvoir nier. Depuis le début de ce mandat, vous vous êtes auto-proclamés « meilleurs gestionnaires », et avez prétendu pouvoir comprimer les dépenses sociales.

Et vous l'avez fait, c'est vrai. Toujours avec une certaine cohérence, en vous attaquant à la majorité sociale du Val-de-Marne, les classes moyennes et populaires. Nous n'oublions pas la suppression des Fêtes et du Chèque Solidarité (-3 millions par an), remplacée par une Aide énergie réduite à peau de chagrin, seulement 9 000 bénéficiaires en 2022. Nous n'oublions pas les coupes de 500 000 euros dans le budget Logement. Nous n'oublions pas la suspension et radiation de plus de 500 allocataires du RSA, dans l'esprit sans doute du projet de loi Plein Emploi que vient de faire adopter M. Dussopt.

Tout cela relève de vos choix politiques de droite, que nous allons continuer à contester. Mais vous êtes rattrapés par la réalité des dépenses obligatoires.

Vous abondez ainsi pour l'hébergement des familles vulnérables (ex-Mission Hébergement Logement). Nous constatons que ce service ex-MHL, tant décrié par l'opposition sous l'ancien mandat, est maintenu et développé, signe qu'il répondait donc à de réels besoins.

Nous nous interrogeons par ailleurs sur les systèmes d'information, pour lesquels vous justifiez l'essentiel de la hausse de 500 000 euros par le « recours accru aux prestataires » en raison de vacances de postes. Ne doit-on pas voir là un symptôme des difficultés de notre collectivité en matière de ressources humaines ? Nous vous avons déjà alerté à de nombreuses reprises sur le sujet. La question de l'attractivité, des conditions de travail, doit devenir une priorité ! Car sans agents publics, pas de service public départemental !

Pour équilibrer ces diverses augmentations des dépenses, vous ajustez à la baisse les crédits sur l'électricité (- 300 000 euros) et le nettoyage (- 150 000 euros). Vous faites également le choix de réduire de 1,17 million d'euros les crédits de l'Aide Sociale à l'Enfance, tout en précisant que « *ces ajustements à la*

baisse sont cependant entourés de prudence ». Est-il donc vraiment prudent de baisser ces crédits, au vu de la hausse probable des effectifs ? Permettez-nous d'exprimer des doutes.

Et puisque nous évoquons l'ASE et les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), nous sommes alertés, M. le Président, sur le fait que ces dernières n'ont toujours pas connaissance de leurs financements pour 2023. Il conviendrait que notre collectivité puisse remédier à cette situation.

En cohérence avec notre opposition avec votre budget, primitif puis supplémentaire, nous voterons contre cette décision modificative.

Nous serons vigilants à l'exécution.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi